LIEUX DES COURS

Conservatoire à Rayonnement Départemental
Cour Bernadette et Jean Mars - Alençon
02 33 32 41 72
conservatoire@cu-alencon.fr

Collège Jean Racine
75 place du Champ du Roi - Alençon
02 33 80 64 20
Ce.0610003X@ac-caen.fr

Collège REP + Louise Michel
36 rue Abbé Letacq - Alençon
02 33 81 77 50
Ce.0611026J@ac-caen.fr



RENSEIGNEMENTS

Conservatoire à Rayonnement Départemental
Cour Bernadette et Jean Mars
61000 Alençon
02 33 32 41 72
conservatoire@cu-alencon.fr
www.cu-alencon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 10 h - 12 h et 13 h - 20 h 30
Mardi : 10 h - 12 h et 13 h - 21 h
Mercredi : 8 h 30 - 20 h 30
Jeudi : 8 h 45 - 20 h 30
Vendredi : 9 h 30 - 20 h 30
Samedi : 8 h 45 - 13 h

Pendant les vacances scolaires
Du lundi au vendredi :
9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

CONSERVATOIRE
MUSIQUE & THÉÂTRE

CONSERVATOIRE
MUSIQUE & THÉÂTRE



CHAM

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS
Musique • Théâtre • 2026-2027

CHAT



Tu as entre 10 et 14 ans et tu souhaites intégrer une pratique artistique dans ton parcours scolaire ?
Rejoins une classe à horaires aménagés musique (CHAM) ou théâtre (CHAT) !

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité
Orne LE DÉPARTEMENT
Sarthe Le Département
CUA Communauté Urbaine d'Alençon

L'accès en classes à horaires aménagés est proposé, sous conditions, à tous les élèves, indépendamment de la carte scolaire.

Les élèves des classes à horaires aménagés doivent obligatoirement être inscrits au conservatoire.

Comment intégrer une classe à horaires aménagés ?
L'admission résulte de l'examen du dossier et du niveau de pratique musicale ou théâtrale permettant d'évaluer la capacité et le degré de motivation de l'élève.



MUSIQUE CHAM

COLLÈGE JEAN RACINE
De la 6e à la 3e, parcours complet à dominante instrumentale ou vocale

▶ **Quels cours ?**
Entre 6 h et 7 h 30 de cours/semaine
- Éducation musicale au collège : 2 h (*)
 (1h classe entière et 1h de regroupement CHAM)
- Chorale : 1 h (*)
- Pratique instrumentale ou vocale : 30, 45 min ou 1h (selon le cycle) - sur le temps scolaire selon les disponibilités de l'enseignant (**)
- Formation musicale : entre 1 h 30 et 2 h (**)
- Pratique collective (maîtrise ou orchestres) : entre 1 h et 1 h 30 hors temps scolaire (**)

▶ **Où ?** Au collège (*) et au conservatoire (**)

Les cours sont gratuits mais la location des instruments est à la charge des parents.

COLLÈGE REP + LOUISE MICHEL
De la 5e à la 3e, apprentissage d'un instrument à vent dans le cadre d'une pratique d'orchestre

▶ **Quels cours ?**
3 h 30 de cours/semaine
- Cours instrumentaux semi-collectifs : 1 h
- Pratique collective instrumentale : 1 h
- Éducation musicale : 1 h
- Pratique collective vocale : 30 min

▶ **Où ?** Au collège



THÉÂTRE CHAT

COLLÈGES JEAN RACINE OU REP + LOUISE MICHEL
De la 5e à la 3e sans aucun prérequis

▶ **Quels cours ?**
3 h 45 de cours/semaine
- Cours au conservatoire : 1 h 45
- Cours au collège : 1 h ou 2 h (selon le niveau)
- Parcours spectateur en partenariat avec la Scène nationale 61

▶ **Où ?** Au collège, au conservatoire et au théâtre d'Alençon

2026

CALENDRIER

À partir du 19 janvier : dossier d'inscription à retirer au conservatoire ou à télécharger sur www.cu-alencon.fr

Vendredi 13 mars : date limite de transmission du dossier d'inscription au conservatoire

Mercredi 8 avril : évaluations spécifiques

Mai : examen des candidatures en commission présidée par le Directeur Académique. Sont prises en compte les aptitudes, la motivation.

Juin : notification d'affectation par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale

26 juin : réunion d'information pour tous les nouveaux inscrits



Bien que les cours aient lieu majoritairement en temps scolaire, il est à noter que les parcours musicaux et théâtraux font l'objet de restitutions (concerts, spectacles...) hors du temps scolaire.